

Président : M. Marc Flühmann
 Excusé(e)s : Yane Aschwanden, Corinne Charmillot, Michel Crevoisier, Mélanie De Rivaz, Olivier Guerdat, Chantal et Pierre-André Kamber, Bernard Koller, Christine Kury, Rudi Linder, Véronique Lopez, Claire-Lise Nusbaumer, Stéphane Ollivier, Philippe Salgat, Christian Voelker, Christian Willemin, Marie-Noelle Willemin, Pierre Voyame, Etienne Wermeille, Jean Aschwanden, Charlotte Humair.
 Procès-verbal : Isabelle Chappatte

Ordre du jour	Délibérations
1. Ouverture et salutations	Marc Flühmann ouvre la séance à 19h05 et commence par les salutations d'usage. Il souligne le nombre important de membres présents et les remercie de leur présence.
2. Nommer deux scrutateurs	Laurent Chételat et Jean-Charles Zaros sont désignés.
3. PV AG 2022	PV adopté à l'unanimité.
4. Rapports	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Président (Marc Flühmann) : La saison 2022 a été moyenne à bonne au vu de la météo. La récolte de printemps a commencé tôt, mais a été brève. Les pertes hivernales ont pesé pour certains. L'été a été orageux. Le comité a assisté en janvier à l'AG de la FAJ. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2022, notamment pour préparer la soirée vulg en novembre où la présence du sociologue Pierre Caballé, qui a parlé de l'histoire des sociétés romandes, a été très intéressante. Pour le frelon asiatique, Marc conseille la vigilance, car il s'est manifesté à Courtételle Marc remercie le comité pour son engagement et le plaisir qu'il a à travailler avec lui. ➤ Responsable de la vulgarisation (Charly Nusbaumer, Marc Flühmann) : 2022 a été une excellente année dans le cadre de la vulg avec 7 rencontres, la participation était intéressante. Il note principalement la présence d'habitueés, mais les autres sont invités bien sûr. Ces rencontres ont été ouvert à la participation des autres sections. Ces moments d'échange ont été très riches entre le rucher de Marc et le rucher-école. Un stamm sera organisé à Courtemelon en novembre. Charly Nusbaumer remercie ceux qui ont participé à ses manifestations. Il distribue le programme 2023. ➤ Responsable des moniteurs-éleveurs (Jocelyn Donzé, Jean-Claude Premand, Chantal Kamber) : Jocelyn explique qu'ils ont participé aux cours de perfectionnement à Posieux. Une rencontre des moniteurs BEJUNE a eu lieu à la station de Mont d'Art. Cours d'élevage : les séances ont eu lieu entre le 23 avril et le 23 mai, avec 7 participants en moyenne, au rucher-école, rucher de Guy Chételat et à la station de fécondation. Remerciements à Charly Nusbaumer pour ses explications sur la génétique, et à Guy Chételat et Christian Voelker pour leur participation active.

Ordre du jour	Délibérations
	<p>En 2023, les cours se tiendront à partir du 22 avril jusqu'à 22 mai. Jocelyn encourage à suivre les cours d'élevage pour élever des reines. Inscriptions après assemblée.</p> <p>Des distributions de couvain ont eu lieu chez Chantal, Jean-Claude et Guy.</p> <p>Elevage à la station : les résultats des mesures morphologiques sont moyens à bons dans l'ensemble, il y a aussi eu des mesures pour les années 2020 et 2021.</p> <p>Station n°22 : 2 colonies pour souches à mâles Slo 97 ont été montées. Il y a eu 157 ruchettes montées, pour une douzaine d'apiculteurs. 126 reines ont été fécondées, soit un taux de 80%. Pour 2023, la souche à mâles sera changée, cette année ce sera GB10. Châtillon est une station B reconnue par la SAR, les souches sont enregistrées dans Beebreed, ce qui permet de vérifier la parenté. Merci de se conformer à la déclaration d'entrée en station et de remplir les formulaires ad hoc.</p> <p>Remerciements à Jean-Charles Zaros et Laurent Chételat pour les travaux d'entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Responsable du rucher-école (Christian Voelker) : Excusé, Marc lit son rapport. L'année a commencé avec 1 ruche. Avec l'aide de Jean-Charles Zaros, Guy Chételat et Benjamin Bron, Christian a remonté ses colonies. Actuellement, il a 9 colonies. La récolte a été de 13 kg, dont 10 donnés à la cuisine. Véronique a fait le contrôle du miel au rucher-école et des cours d'élevage y ont été dispensés par Jean-Claude Premand et Jocelyn Donzé, ainsi que des cours de vulg par Marc Flühmann et Charly Nusbaumer. ➤ Inspectrice régionale (Chantal Kamber) : excusée ➤ Responsable du contrôle du miel (Véronique Mertenat) : 2022 a été synonyme de retour à la normale, c'était une bonne année d'une manière générale. Le Jura arrive en 3^e position de production de miel avec 31 kg par ruche, et en 2^e place pour le miel labellisé, avec 27'200 kg contrôlés, dont 7'018 kg pour la SADE. Les échantillons récoltés n'ont pas posé de problème. Attention aux HMF (dégradation des sucres) dans l'entreposage : il est indispensable de garder le miel au sombre et au frais. Pour 2023, les contrôles du miel se feront lundi 12 juin, mercredi 4 juillet, lundi 24 juillet de 18h à 19h30. Sinon il faut prendre rdv.
<p>5. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs</p>	<p>Les finances sont stables. Le total de produits pour 2022 se monte à 19'351.-, le total de charges à 18'820.18, ce qui donne un exercice positif de 531,29. En fin d'année, il y avait sur le compte courant 14'708.-, sur le compte épargne 10'581.-, ce qui représente une fortune de 25'289.-, alors qu'elle était de 28'175.- en 2021. Cette diminution de fortune est due à la commande d'étiquettes.</p> <p>La société compte 134 membres actifs pour des cotisations de 11'675.-, 7 membres d'honneur, 3 membres partenaires et 4 passifs.</p>

Ordre du jour	Délibérations
	<p>La station de fécondation est auto-financée par la montée des ruchettes.</p> <p>Les vérificateurs des comptes, Sébastien Frund et Gérald Membrez, confirment que les comptes ont été bien tenus et correspondent aux justificatifs présentés.</p> <p>Les comptes sont acceptés à l'unanimité.</p>
<p>6. Budget 2023</p>	<p>Il est prévu au budget : des produits pour 17'139.-, dont 11'415.- pour les cotisations, 3'150.- pour la vente d'étiquettes et de bocaux. Les dépenses sont prévues à hauteur de 11'295.-, dont 2000.- pour le rucher-école, 1200.- pour son responsable, 850.- pour la station, 1'200.- pour les frais d'assemblée et du comité. 600.- sont à ajouter au budget si le projet concernant le frelon asiatique est approuvé. Ce projet a reçu un préavis positif du comité. Le bénéfice prévu est de 156.-</p> <p>➤ Sonia Burri-Schmassmann présente le projet porté par la FAJ sur le frelon asiatique. Cet insecte n'est pas classé comme invasif, donc ne dépend pas de la Confédération, du moins pour l'instant. Dans le Jura, on a eu la chance d'être soutenu par l'Office de l'environnement jusqu'à présent, avec une stratégie mise en place en collaboration avec le CABI, et une action de sensibilisation. La FAJ a nommé un responsable frelon asiatique par section, en l'occurrence le responsable vulgarisation. Le canton a jusqu'à présent pris les coûts en charge, ce qui représente environ 10'000.- par nid. Pour être proactif, une proposition de projet pilote a été élaboré par Sonia Burri-Schmassmann, Yann-David Varennes et Lukas Seehausen (du CABI), qui comprend des mesures de lutte contre le frelon asiatique, un suivi scientifique et de la formation. L'avant-projet a été soumis au ministre David Eray, à l'office de l'environnement et à un sous-groupe au niveau national. Reste aussi à trouver des financements. La FJA a approuvé l'avant-projet et sa contribution. Le projet se fera sur 6 ans et est devisé à un demi-million de francs. Pour une demande officielle à l'OFEV, il faut assurer 20% du financement, un soutien de l'apiculture jurassienne est indispensable. Une participation est demandée aux sections, pour la SADE 3600.- sur 6 ans.</p> <p>L'AG se prononce en faveur de ce projet et de la participation de la SADE. Concernant la somme à ajouter au budget, soit 600.- par ans pendant 6 ans, l'AG l'approuve à l'unanimité.</p> <p>Cotisations : Les membres d'honneur SAR sont exonérés de la cotisation SAR.</p> <p>L'AG approuve cette décision.</p> <p>L'AG approuve le budget 2023 à l'unanimité.</p>
<p>7. Admissions / démissions</p>	<p>8 admissions : Baratelli Michael, Chételat Martial, Girard Mélanie, Humair Charlotte, Joray Guillaume, Montavon Frédéric, Rais Michael, Rodriguez Marcelino.</p> <p>5 démissions : Bourquard Jérôme, Kaufmann Fabrice, Guenat Blaise, Meusy Jean-Luc, Bernard Beuret.</p> <p>5 adhésions en cours.</p>

Ordre du jour	Délibérations
8. Nommer 2 vérificateurs des comptes	Etienne Ory et Keller Claude se proposent. Ils sont acclamés par l'assemblée.
9. Modification des statuts	Les statuts modifiés sont acceptés à l'unanimité.
10. Honneur aux vétérans	25 ans, Claude Keller, Rue des Geais 23, 2807 Pleigne ; 50 ans, Claude Zanetta, Impasse des Alisiers 5, 2824 Vicques
11. Parole aux invités	Pierre-André Kamber, inspecteur cantonal : Il est excusé.
12. Divers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marc évoque l'acide formique : la commande est à faire jusqu'à fin mai, l'acide est à récupérer durant la dernière semaine de juin et la 1^{ere} de juillet, sinon il sera facturé. ➤ Attention au registre des effectifs et des traitements, ils sont obligatoires au rucher pendant 3 ans, sinon l'apiculteur peut être amendé. ➤ Si dans une colonie, on dénombre plus de 4 abeilles aux ailes déformées, il faut annoncer le cas à l'inspecteur. C'est considéré comme épizootie. ➤ Concours suisse des produits du terroir 23-24 septembre : il faut 34 personnes pour y travailler, de vendredi à dimanche. Il y aura qq modifications. Il y aura 4 postes, des tables hautes, éparpillés jusqu'au rucher-école pour un concours, avec à chaque poste une présence nécessaire, dès 10h pour la mise en place. Inscriptions quasi complètes lors de l'AG. ➤ Le 125^e anniversaire en 2025 nécessite un comité d'organisation : DeBiasio Fabrice s'inscrit pour en faire partie. Marc demande à chacun d'y réfléchir et aux motivés de le contacter. ➤ Le concours des ruchers a lieu cette année dans notre circonscription : inscriptions jusqu'au 1^{er} avril.
Clôture	Marc remercie chacun de sa collaboration et de son écoute et clôture la séance vers 21h11.

Soulce, le 6 mars 2023